

**Les Pieds Tendres**  
**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

*(Ce rapport contient 15 pages)*

## LES PIEDS TENDRES

Association Loi de 1901  
Siège social : 10 passage Abel Leblanc 75012 PARIS

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Association,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Pieds Tendres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***2.1 Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***2.2 Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons examiné les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'approche utilisée par l'association et, sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par l'association au 31 décembre 2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous n'avons pas procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A la date de notre rapport, les documents ne nous ont pas été communiqués.

### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tremblay-en-France, le 19 juin 2023,

**LK EXPERTISE**



**Laetitia KERANGALL**  
Associé

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2022 (12 mois)				31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	861	861				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	296 784	279 261	17 523	18,98	24 263	23,31
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	7 509		7 509	8,13	7 509	7,21
<b>TOTAL (I)</b>	<b>305 154</b>	<b>280 122</b>	<b>25 032</b>	<b>27,11</b>	<b>31 773</b>	<b>30,53</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 330		6 330	6,85	4 402	4,23
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	38 438		38 438	41,62	16 382	15,74
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	13 977		13 977	15,14	51 531	49,51
Charges constatées d'avance	8 569		8 569	9,28		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>67 314</b>		<b>67 314</b>	<b>72,89</b>	<b>72 315</b>	<b>69,47</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>372 468</b>	<b>280 122</b>	<b>92 346</b>	<b>100,00</b>	<b>104 088</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	59 369	64,29	59 369	57,04
. Autres				
Report à nouveau	-30 531	-33,05	2 822	2,71
Excédent ou déficit de l'exercice	15 577	16,87	-33 353	-32,03
Situation nette (sous total)	44 414	48,10	28 837	27,70
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	10 544	11,42	15 816	15,19
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>54 958</b>	59,51	<b>44 653</b>	42,90
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	450	0,49	450	0,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 889	6,38	8 575	8,24
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	30 956	33,52	50 238	48,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	93	0,10	172	0,17
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>37 388</b>	40,49	<b>59 435</b>	57,10
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>92 346</b>	100,00	<b>104 088</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2022  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2021  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations	80		420		-340	-80,94
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	124 418		72 438		51 980	71,76
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	210 364		186 375		23 989	12,87
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges			5 068		-5 068	-100,00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	57		98		-41	-41,83
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>334 919</b>		<b>264 399</b>		<b>70 520</b>	26,67
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	105 281		94 317		10 964	11,62
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	2 870		3 476		-606	-17,42
Salaires et traitements	157 762		150 546		7 216	4,79
Charges sociales	51 855		48 277		3 578	7,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 740		6 560		180	2,74
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	101		23		78	339,13
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>324 610</b>		<b>303 199</b>		<b>21 411</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>10 309</b>		<b>-38 800</b>		<b>49 109</b>	126,57
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	84		175		-91	-51,99
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>84</b>		<b>175</b>		<b>-91</b>	-51,99
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>84</b>		<b>175</b>		<b>-91</b>	-51,99

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>10 394</b>	<b>-38 625</b>	<b>49 019</b>	126,91
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	5 272	5 272		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>5 272</b>	<b>5 272</b>		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	89		89	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>89</b>		<b>89</b>	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>5 183</b>	<b>5 272</b>	<b>-89</b>	-1,68
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	340 275	269 846	70 429	26,10
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	324 698	303 199	21 499	7,09
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>15 577</b>	<b>-33 353</b>	<b>48 930</b>	146,70

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

## **Annexes**

### **PREAMBULE**

L'association a une activité de crèche parentale. C'est une association dont les gestionnaires et les membres sont les parents. Ils participent à la vie de la crèche, à l'accueil des enfants et aux tâches administratives, en appui de l'équipe professionnel salariée.

Les crèches parentales ont la volonté commune d'impliquer les parents au travers de modalités qui leur sont propres, selon les contextes. Ainsi, la participation des parents peut se repérer dans des activités pédagogiques : encadrement de la vie quotidienne, ateliers... ; dans des commissions : bricolage, courses, ménage, gestion, organisation, communication, fêtes... ; dans l'attention portée à l'implication des pères ; dans l'animation de la vie associative, de la politique petite enfance locale dont les parents sont acteurs.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 92 346,06 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 15 576,93 euros.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'association a de nouveau bénéficié de plusieurs mesures d'aides exceptionnelles :

- d'une subvention exceptionnelle de la CAF de 55000 € pour la mise en place d'un plan d'actions spécifiques dont l'objectif est d'améliorer l'équilibre de gestion des crèches
- d'une subvention exceptionnelle de la CAF lié au COVID 19 de 4 522 €.
- D'une subvention exceptionnelle de la ville de Paris pour un montant de 4 600€.

À la date d'arrêté des comptes 2022, le Conseil d'Administration de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la crèche à poursuivre son exploitation.

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

### PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Installations générales et agencements	de 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier et matériel électroménager	5 ans

#### Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### **Contributions volontaires**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### ***Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés***

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

#### ***Rémunération des cadres dirigeants***

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

## NOTES SUR LE BILAN ET SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### *Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	861			861
Immobilisations corporelles	296 784			296 784
Immobilisations financières	7 509			7 509
<b>TOTAL</b>	<b>305 154</b>			<b>305 154</b>

### *Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	861			861
<b>TOTAL I</b>	861			861
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	236 292	2 814		239 106
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	36 229	3 926		40 155
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	272 521	6 740		279 261
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>273 392</b>	<b>6 740</b>		<b>280 122</b>

***Provisions***

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			7 509
Autres immobilisations financières	7 509		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 330	6 330	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	345	345	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	5 413	5 413	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	32 146	32 146	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	534	534	
Charges constatées d'avance	8 569	8 569	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 846</b>	<b>53 337</b>	<b>7 509</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	450	450		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 889	5 889		
Personnel et comptes rattachés	10 340	10 340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 204	20 204		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	412	412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	93	93		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 388</b>	<b>37 388</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

**Etat des produits à recevoir**

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	32 146
Autres produits à recevoir	879
<b>TOTAL</b>	<b>33 025</b>

*Subventions d'exploitation et concours publics*

<b>Nom du subventionneur</b>	<b>Montant en résultat N</b>	<b>Montant perçu N</b>	<b>Montant restant à percevoir en N+1</b>	<b>Montant perçu d'avance en N</b>	<b>Montant perçu d'avance en N-1</b>
CAF PSU	100 409	79 768	20 641		
CAF PSU année antérieur	- 216	- 216			
CAF PSEJ	38351	26846	11 505		
CAF Aide covid	4 522	4 522			
CAF Aide exceptionnelle	55 000	55 000			
Ville de Paris aide exceptionnelle	4 600	4 600			
Ville de Paris	66 685	66 685			
<b>TOTAL</b>	<b>269 351</b>	<b>237 205</b>	<b>32 146</b>		